

LA CROPTÉ

Procès-verbal

Séance du 9 juin 2023

Date de convocation : 30 mai 2023

Nombre de conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Affiché le 15 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 9 juin à 19h30, les membres du Conseil Municipal de La Crompte, légalement convoqués le 30 mai 2023, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAMBERT Paul, Maire.

Etaient présents : M. LAMBERT Paul, Mme LAMBERT Stéphanie, Mme GEORGET Evelyne, Mme HEVIN Mélodie, M. RIVERON Jean-Michel, Mme JACQUES Lydie, M. CHEREAU Anthony, Mme DELAMARE Christine, M. TROISSANT Bernard.

Absents : M. LEMONNIER Quentin, LEBRETON Frédéric.

Mme JACQUES Lydie a été nommée secrétaire de la présente séance.

Ordre du jour :

1. Election du délégué titulaire et de ses suppléants en vue des élections sénatoriales

2023-7 : Election du délégué titulaire et de ses suppléants en vue des élections sénatoriales

Vu l'arrêté préfectoral du 15 mai 2023 portant convocation des conseils municipaux pour la désignation d'un délégué titulaire et de ses suppléants en vue des élections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2023,

Le conseil municipal s'est réuni pour procéder à l'élection d'un délégué titulaire et de trois suppléants.

Vu le procès-verbal dressé le 9 juin 2023, les délégués élus sont les suivants :

- Délégué titulaire : Paul LAMBERT
- Délégués suppléants (dans l'ordre décroissant des suffrages exprimés) :

Stéphanie LAMBERT, Evelyne GEORGET, Jean-Michel RIVERON

Le Maire clos la séance à 20h15.

*Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal de La Cropte du 9 juin 2023
approuvé le 12 juin 2023*

Le Maire,
Paul LAMBERT



La secrétaire de séance
Lydie JACQUES

